

Hommage à Samuel Paty : le choix de la Sorbonne, « un symbole très fort » (Jean Chambaz)

Paris - Publié le mardi 20 octobre 2020 à 18 h 16 - Actualité n° 196767

« C'est un symbole très fort d'avoir choisi la Sorbonne, lieu de la connaissance, de l'université, pour l'hommage à Samuel Paty », déclare [Jean Chambaz](#), président de Sorbonne Université, le 20/10/2020.

C'est en effet la cour d'honneur de la Sorbonne que la présidence de la République a choisie pour organiser l'hommage national à Samuel Paty, enseignant d'histoire-géographie du collège du Bois-d'Aulne à Conflans-Sainte-Honorine, victime d'un attentat terroriste le 16/10. Cet hommage se tiendra le 21/10 à 19 heures 30.

« Ce lieu symbolique met l'université au cœur de ce combat pour les valeurs que nous voulons faire vivre. Face aux statues de Louis Pasteur et de Victor Hugo, où depuis 800 ans reste vivante en France la liberté de conscience et de pensée », réagit pour sa part [Michel Deneken](#), président de l'Université de Strasbourg, dans une déclaration diffusée le 20/10.

Jean Chambaz s'exprime en marge d'un hommage à l'enseignant organisé à l'initiative des [UFR](#) d'histoire et de géographie de Sorbonne Université et de l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, place de la Sorbonne. Il aurait dû se tenir initialement dans la cour d'honneur, mais celle-ci a été fermée à tout public dès le 20/10.

« Les professeurs d'université sont extrêmement touchés, comme tous les enseignants, par cette atteinte insupportable à l'humanité et à la liberté d'expression. Samuel Paty est mort de façon tragique après avoir fait son devoir », ajoute le président de Sorbonne Université.

« Il est important pour les enseignants, à quelque niveau qu'ils soient, qu'ils s'adressent à de futurs citoyens, qu'ils leur donnent du sens critique, de la réflexion pour qu'ils arrivent à faire la différence entre le fait et l'opinion, le fait et la croyance. Même si toutes les croyances sont autorisées, la République est une. »

« Je mesure la responsabilité qui nous incombe à nous, universitaires » (Michel

Deneken)

« De nombreux rassemblements ont réuni des milliers d'entre nous, et des minutes de silence ont été organisées en de nombreux endroits du campus universitaire hier lundi », écrit Michel Deneken, président de l'[Unistra](#).

« Au lieu de provoquer un début de résilience, ils ont, au contraire, encore fait monter la colère à mesure que des témoignages d'enseignants venaient briser le silence sur une réalité sourde qui, en certains endroits, est en train de saper les fondements de l'école de la République. L'horreur que nous a inspirée l'acte barbare de l'assassinat de Samuel Paty dévoile le profond malaise qui se vit dans trop de classes de nos écoles. Il nous faut aujourd'hui prendre conscience de ce que signifie cet assassinat. » (...)

« Dans nos facultés, notre université forme les professeurs des écoles, des collèges et des lycées avec l'[Inspé](#) de l'académie de Strasbourg. À ce titre je veux d'abord vous exprimer, enseignants, chercheurs, personnels et étudiants de notre université, ma solidarité, mon estime et ma reconnaissance. Nos élèves-professeurs ne doivent pas entrer dans une salle de classe avec la peur au ventre. Si l'histoire et la géographie ou l'enseignement civique sont particulièrement exposés aux contestations en tous genres, aucune discipline n'est épargnée.

« Nous devons défendre nos « profs »

Nous ne devons plus accepter que soit dénigré le métier d'enseignant par qui que ce soit. Nous devons défendre nos "profs" plutôt que d'en faire les boucs émissaires pour tout ce qui cloche dans notre société. Puisqu'on rappelle, sur fond de terreur, qu'ils sont la pierre d'angle dans la construction de la conscience des citoyens dès le plus jeune âge, nous devons mieux les former et mettre à leur disposition les moyens de leur assurer l'exercice de leur métier sans craindre pour leur vie.

« Former à l'esprit critique

Leur formation étant assurée dans l'université. Je mesure la responsabilité qui nous incombe à nous, universitaires. Nous devons armer tous nos étudiants contre les obscurantismes

et les idéologies liberticides de tout acabit en les formant à l'esprit critique, à la démarche scientifique et au débat contradictoire. »

« Nous dénonçons vivement cet acte au nom des sciences et des valeurs humanistes » (Conférence havraise des établissements d'ESR)

« Nous rappelons en tant que responsables d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche, au nom de la communauté enseignante, et de celle des étudiants et stagiaires, notre attachement aux principes fondateurs de la République : la démocratie, la liberté d'expression, la laïcité, l'égalité de droit entre tous les individus, le respect des consciences et des croyances », indique la Conférence havraise des établissements d'enseignement et de recherche du supérieur, réunissant une vingtaine d'établissements d'[ESR](#), les collectivités locales et le [Crous](#), le 19/10.

« Nous considérons que ces valeurs ont été gravement bafouées. Nous dénonçons vivement cet acte au nom des sciences et des valeurs humanistes qui ont fondé et qui doivent continuer à fonder la République et dont nous avons la responsabilité de la transmission dans nos établissements. »

Un fonctionnement perturbé sur le site de la Sorbonne les 20 et 21/10/2020

Du fait de la cérémonie d'hommage national rendu à Samuel Paty le 21/10, le site de la Sorbonne est entièrement fermé au public les 20 et 21/10. C'est ce qu'indiquent Sorbonne Université et l'Université Paris 1 sur les réseaux sociaux.

Une mesure qui suscite aussi des critiques. Ainsi **Alain Tallon**, doyen de la faculté des lettres de Sorbonne Université se dit « *indigné devant cette mesure arbitraire et totalement disproportionnée* », ajoutant que l'université, prévenue le 19/10 à 18h15, a « *protesté avec vigueur auprès du recteur* ».

« *Outre les dommages causés à l'enseignement, ce qui est tout de même paradoxal, une telle mesure nous empêche de rendre dans la cour d'honneur de la Sorbonne l'hommage à Samuel Paty* ».

Les deux universités sont en effet déjà impactées par les mesures mises en place pour lutter contre l'épidémie de Covid-19. Depuis le 05/10, elles ont dû mettre en place une **jauge à 50 %** au plus de leur capacité nominale dans tous les lieux d'accueil. Cette mesure initialement prévue pour deux semaines, a été prolongée dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire rétabli le 17/10.

Sorbonne Université



Catégorie : Université

Entité(s) affiliée(s) : Institut Henri Poincaré / Maison des mathématiques

Sorbonne Université

15-21 Rue de l'École de Médecine

75006 Paris - FRANCE



Fiche n° 4949, créée le 24/04/17 à 10:35

Sorbonne Université



Catégorie : Université

Entité(s) affiliée(s) : Institut Henri Poincaré / Maison des mathématiques

Sorbonne Université

15-21 Rue de l'École de Médecine

75006 Paris - FRANCE



Fiche n° 4949, créée le 24/04/17 à 10:35

© News Tank 2020 - Code de la propriété intellectuelle : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »